



Rapport des juges en chef

| | | | | |
|-----------------------------------|---|--------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Rideau Carleton | Ottawa | | |
| Date | Dimanche 10 avril 2022 | Heure de départ | 18 h 30 | |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 15 : Nuageux (Temp : 5 °C) | Venteux: 14 km/h (Nord-Ouest) | | |
| État de la piste | Courses 1 à 15 : Rapide (Variante 0 s) | | | |
| Nombre de courses | 15 | Courses de qualification | 3 FB/MW | Inscriptions totales 126/133 |
| Total des paris mutuels | \$392,905 | | | |
| Contact vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|--|
| Juge en chef Weber, Michael | Juge associé Brethour Fred | Juge associé Lindberg, Gunnar (à distance) |
|---------------------------------------|--------------------------------------|--|

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Dès aujourd'hui, les officiels de courses seront présents dans le bureau des courses en face du dernier droit, et ce, avant le début des courses.
- Des retraits anticipés (maladie) ont été opérés par les vétérinaires pour les chevaux, "MAROON SEELSTER" de la Course 1, et pour "ARCHIMED ALPHA" de la Course 2. Ces chevaux ont été inscrits sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Les juges ont effectué un retrait anticipé (transportation) du cheval, "HOOTER SHOOTER", de la Course 13.

Courses :

- Clarke Steacy a été autorisé à se retirer de la Course 10 à cause d'une erreur de programmation.
 - Jacques Beaudoin a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Le #8, "JIMS BIG THRILL", (Mike Healey), a subi un bris d'équipement (fer) après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
 4. Le conducteur du #3, "MACHO POLO", (Stephane Pouliot), a été averti au sujet du fait de maintenir ses pieds dans les étriers. Rien à signaler.
 5. Examen du bris d'allure survenu au #6, "ALEXUS EH", (Steeven Genois), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Lors du bris d'allure, le #6 a provoqué une obstruction au #8, "BEYOND THE LENS", (Marie-Claude Auger). Aucun placement n'est requis comme le #6 a terminé la course en 9^e position (la dernière). Rien à signaler.
 6. Rien à signaler.
 7. **Enquête** au sujet d'une potentielle obstruction effectuée par le #1, "PLATINE ALPHA", (Jimmy Gagnon), au #9, "SAUBLE DELIGHTFUL", (Guy Gagnon), avant la ligne d'arrivée. Après avoir discuté avec les deux conducteurs et après avoir visionné la vidéo, on a décidé que le #1 avait dévié vers le #9 avant la ligne d'arrivée. Le #1 a terminé la course à égalité en 2^e position et a été placé en 4^e position, conformément à la règle de la CAJO 22.09.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/6yacgZ46i0w>
Le conducteur du #1, (Jimmy Gagnon), a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01(a) (changer de ligne ou de position, dévier vers l'intérieur ou l'extérieur, aller vers l'intérieur ou l'extérieur à tout moment de la course de manière à forcer un cheval à réduire son allure ou à forcer un autre conducteur à changer de parcours, à ramener son cheval ou à faire une sortie). Il s'est vu imposer une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 21, 22 et 23 avril, inclusivement. Décision #1673290 Rien à signaler.
 8. Le conducteur du #5, "MAJOR HILL", (Steeven Genois), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
 9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.
11. Rien à signaler.
12. **Enquête** après le départ sur la performance du cheval vainqueur, le #5, "GLOIRE DREAM", (Samuel Fillion). Le #5 a fait un bris d'allure après le départ sans pourtant n'enfreindre aucune des règles sur les bris d'allure. Aucune infraction. Rien à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/FV-EnTZq3Fg>
13. Sur l'avis du vétérinaire de la CAJO, les juges ont retiré (maladie) à la dernière minute le cheval #9, "HITMAN HILL". On a opéré un remboursement de \$332. Rien à signaler.
14. Le conducteur du #6, "SPORTS BLISS", (Robert Shepherd), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
15. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 9

Le #5, "WILD RIVER COYOTEE" (1), pour \$8,000, par Pierre Migneault (Guy Chretien entraîneur).

Le #6, "AMERICAN SNIPER" (3), pour \$8,000, par Michel Damphousse (Robert Bernicky entraîneur).

Le #9, "TWOMACSONEMACH" (1), pour \$8,000, par l'Écurie Guy Gagnon (G. Gagnon entraîneur).

Course 10

Le #5, "SAULSBROOK KAISEN" (1), pour \$15,000, par Gary McDonald, Suzanne McDonald et Scarlett Sullivan (G. McDonald entraîneur).

Course 11

Le #2, "SOS JUSTIFIED" (1), pour \$10,000, par Randy Scott et Kelly Scott (R. Scott entraîneur).